

entendu les gens, mais elle ne leur a pas porté attention et elle n'a effectué que deux changements de noms. C'est tout. Elle n'a jamais changé les limites. Elle a modifié le nom de Battle River et a ajouté «Vegreville». Je suppose que le député de Vegreville (M. Mazankowski) et la ville de Vegreville peuvent s'en réjouir. La commission a également changé le nom de Wetaskiwin en Wetaskiwin-Yellowhead. Edmonton-Strathcona a évidemment déjà été modifié.

Pourquoi la commission s'est-elle tant intéressée aux noms? Pourquoi n'a-t-elle pas laissé le nom de Crowfoot en paix? J'ai eu l'honneur de représenter cette circonscription à l'occasion de deux élections, et elle porte un nom historique qui a son importance dans l'histoire de l'Ouest canadien. Le chef Crowfoot et le colonel McLeod ont signé le traité de paix en 1877. Nous approchons du centenaire de cet important événement. Le chef Crowfoot a grandement contribué à l'établissement de relations harmonieuses entre les Indiens et les colons à cette époque et à mon avis, on aurait pu ajouter son nom à celui de la ville de Medicine Hat. La commission aurait dû rendre hommage à l'héritage politique de l'Ouest et à cet événement historique si important dans la colonisation des Prairies. Si la commission ne s'est arrêtée qu'à des changements de nom, elle aurait dû considérer celui-ci.

Il est certain que nous avons besoin d'un système entièrement nouveau de remaniement tous les dix ans. Comme l'a suggéré le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), il nous faut un système qu'il obligerait la Commission de révision des limites électorales à répondre à une autorité supérieure et à justifier les changements apportés. Dans le cas qui nous intéresse, nous avons suivi tout un rituel. La Commission a écouté les arguments présentés, mais elle n'a pas eu à justifier les changements. Elle n'a pas à modifier le remaniement qu'elle a effectué pour certaines circonscriptions. Je pense également que les personnes nommées à ces commissions devraient travailler dans chaque région de la province et venir de toutes les couches de la société de cette province.

J'ai examiné la carte de l'Alberta et étudié les références des membres de la Commission, lorsque j'ai comparé devant eux, et il m'a semblé qu'ils ne s'intéressaient pas beaucoup à nos problèmes. Même s'ils s'attendaient à être critiqués quant à la façon dont ils traitaient l'est et le centre de l'Alberta, ils ne savaient pas s'ils avaient raison et se demandaient si nous pourrions leur conseiller certains changements.

Il était évident qu'il fallait modifier cette longue circonscription de Rocky Mountain qui s'étendait jusqu'à la frontière ouest. Pourtant, ils n'avaient certainement pas à faire ce qu'ils ont fait dans l'est de la province. La Commission aurait pu facilement étendre la circonscription de Crowfoot à l'ouest jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique et lui donner 7,000 ou 8,000 personnes de plus au lieu de modifier les limites de la circonscription de Lethbridge de façon à y inclure une partie de la circonscription de Crowfoot. La Commission aurait pu rapprocher Crowfoot de Lethbridge et donner à Crowfoot une plus grande population. Selon ce projet de remaniement, Lethbridge doit compter 97,000 habitants; Calgary-Nord, 77,000 et Calgary-Centre 81,000.

Remaniement de la carte électorale

Je suis certain que la Chambre de commerce de Lethbridge serait désappointée de savoir qu'on ne prévoit pas d'expansion pour leur ville, même si elle est située dans une région progressive de la province. C'est ce que la Commission aurait dû penser en établissant ces limites. On a dû croire que Lethbridge resterait ce qu'elle est. Au contraire, la ville a d'excellentes chances de se développer étant donné l'essor de l'industrie touristique dans cette partie de l'Alberta. Le parc national Waterton et les installations d'irrigation se trouvent tout près et nous devons aussi songer que beaucoup de petites industries voudront quitter les grandes villes et venir s'y installer. C'est pourquoi, Lethbridge connaîtra une croissance phénoménale au cours des prochaines années.

Il semble que la commission des limites croit que la circonscription de Crowfoot s'est stabilisée et qu'elle va cesser de s'agrandir d'ici dix ans mais elle n'a jamais fourni les raisons de sa décision. La Commission a attribué à Medicine Hat une partie de l'ancienne circonscription et a proposé que cette dernière ait une population de 97,000 habitants. Cela me semble une erreur. Il est fort possible que Lethbridge se développera plus rapidement que le centre de Calgary ou même que le centre d'Edmonton. C'est pourquoi on n'aurait pas dû lui ajouter 15,000 habitants.

En fait, cette circonscription compte 20,000 habitants de plus que celle de Calgary-Nord. Après un examen de la carte de l'Alberta, je pense que les résultats de la révision mettent en évidence la nécessité d'un remaniement complet de la carte électorale du pays. La révision qu'on fait actuellement révèle ce qui ne va pas dans le système. En outre, cela ressort également de l'attitude des députés représentant des circonscriptions urbaines qui se plaignent avec plus de véhémence que ceux qui, comme moi, ont toujours représenté des circonscriptions rurales.

Il est intéressant de noter que la circonscription actuelle de Crowfoot pourrait inclure une partie de la ville de Calgary. Si la Commission avait voulu grossir la population de Crowfoot, elle aurait pu y annexer six ou sept rues de Calgary et accroître ainsi la population de la circonscription sans causer tout le dérangement qui lui est imputable en Alberta. Elle a préféré adopter une notion absolument inacceptable à l'égard de la représentation en Alberta. Comme je le disais il y a un instant, les gestes de la Commission sont un parfait exemple de ce qui ne va pas dans notre système de révision. Je crois que ce système devrait être entièrement repensé et qu'on pourrait songer à d'autres moyens acceptables de procéder à la révision.

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, en proposant le remaniement des circonscriptions de l'Alberta, la Commission a oublié entre autres choses, les activités sociales et les habitudes de voyage des habitants. La circonscription de Red Deer est peut-être moins touchée que d'autres de la province. Néanmoins, la Commission n'a pas tenu compte, j'en suis certain, du fait que nous sommes servis par 16 journaux, environ une douzaine de stations de radio et une demi-douzaine de stations de télévision. Notre circonscription, dotée de 19 centraux téléphoniques, est sillonnée par six rivières et de nombreux lacs.